

Première - Arts plastiques

Les arts plastiques relèvent de la formation générale proposée au lycée. C'est un enseignement de culture fondé sur une approche des œuvres et de l'histoire des civilisations en général.

Par la pratique artistique comme par la fréquentation des œuvres, les arts plastiques développent la perception et l'observation, stimulent l'imagination, sollicitent d'autres modes de pensée. Ils réhabilitent la notion de plaisir et ouvrent au bonheur qui naît souvent de la rencontre avec l'art.

Les arts plastiques se structurent autour de deux composantes : pratique et culturelle.

Une place centrale est donnée à la pratique dans le cadre d'une démarche de création.

L'élève est amené à affirmer ses propres moyens d'expression et à articuler ses différents travaux dans une démarche singulière et situer celle-ci dans le champ de la création contemporaine.

L'enseignement est celui des savoir, des savoir-faire, mais surtout des comportements de création.

L'option s'adresse à des élèves curieux et ouvert d'esprit qui s'intéressent à la création sous toutes ses formes.

Des projets en transversalité sont mis en place avec les professeurs d'autres matières (théâtre, lettres...).

Terminale - Arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, cet enseignement met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art.

Enjeux et objectifs :

Les grands objectifs de l'enseignement de spécialité de la classe de première sont maintenus en classe terminale :

- développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ;
- enrichir la culture artistique et élargir des représentations culturelles des élèves ;
- rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ;
- développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général ;
- accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures ;
- comprendre la nature et la diversité des démarches artistiques, de leurs présentations et réceptions ;
- engager une réflexion sur le statut de la pratique et de la technique dans l'expression artistique ;
- s'interroger sur les conditions et les enjeux de la création artistique dans des contextes historiques et culturels précis.

Questions limitatives.

Des questions limitatives, régulièrement renouvelées, sont publiées au bulletin officiel de l'éducation nationale en vue de l'épreuve terminale du baccalauréat. Mobilisant une culture plastique et artistique personnelle, elles s'appuient sur des connaissances et des compétences travaillées tout au long du cycle terminal. Elles sont reliées aux champs de questionnements des programmes qu'elles éclairent selon des problématiques et des pratiques artistiques spécifiques ou plurielles